



MON PATELIN Mai 2023

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE G.A.C.S.B



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

mercredi 7 juin 2023 à 11h00

G.A.C.S.B.

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE FERLAND-ET-BOILLEAU AU
461 ROUTE 381. L'AGA SERA SUIVI D'UN



DÎNER GRATUIT .

INFO: EMILIE CORMIER

AU 418-676-2349 OU

PAR COURRIEL: GACFB@HOTMAIL.COM

MOIS DE L'ARBRE

19 MAI 2023

AU LOCAL MUNICIPAL
10H30 BRICOLAGE
12H BBQ HOTDOG GRATUIT
12H30 DON D'ARBRES
15H FIN



AVIS

Retrait du conteneur

derrière l'église



Veillez vous rendre à **l'écocentre de La Baie** afin de disposer de vos matières.

223, rue Joseph-Gagné Sud



Matières acceptées :

- Bonbonnes de propane
- Métaux
- Matériaux secs et de construction
- Végétaux
- Carton
- Gypse
- Pneus
- RDD (résidus domestiques dangereux)
- Produits électroniques et informatiques
- Encombrants
- Ampoules fluocompactes



Avis important :

Veillez prendre note que le conteneur derrière l'église a été retiré.

Vous devez vous rendre à l'écocentre de La Baie afin de bien disposer de vos matières.

L'écocentre est situé au 223, rue Joseph-Gagné Sud à La Baie.

Les matières acceptées sont :

Les bombonnes de propane, métaux, matériaux secs et de construction, végétaux, carton, gypse, pneus, résidus domestiques dangereux, produits électroniques et informatiques, encombrants, ampoules fluocompactes.

OUVERTURE CAMPING CAMP D'ACCUEIL

Prenez note que le Camping du Camp d'Accueil ouvrira ces portes **le 26 mai 2023**.

Pour toute réservation veuillez contacter **Jennifer Tremblay-Ouellet au 418-447-4511**



Transporteurs bénévoles recherchés!

remboursement du
kilométrage

pour vous inscrire ou
plus d'informations
418-676-2349
ou
gacfb@hotmail.com



*Le bureau municipal sera fermé pour les 2
semaines de la construction soit du 23 juillet
au 5 août 2023.*



**Recherche de candidatures
Relais-motoneiges
à Ferland-et-Boilleau**

*Vite, Vite nous
attendons vos
candidatures!*

La Municipalité de Ferland-et-Boilleau recherche des candidats pour offrir le service de relais-motoneiges à l'édifice municipal. Le contrat sera d'une durée de 3 ans avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires. La période d'opération de relais débutera à compter de la fin décembre jusqu'à la fin de saison de motoneiges. Plus précisément, la personne devra offrir le service de restauration pendant la période d'achalandage par les motoneigistes.

Engagements de la Municipalité

- Rendre disponibles les principaux équipements pour opérer le Relais (friteuse, cuisinière, plaque chauffante, etc.)
- Assumer les coûts d'assurance associés à l'utilisation du propane pour les équipements de cuisine

Engagements de la personne retenue

- Fournir une preuve d'assurances d'une responsabilité civile minimale de 2M\$
- Assurer la gestion (heures d'ouverture, repas, approvisionnement et distribution)
- Verser le tarif de location de 100 \$ par semaine à la Municipalité
- Présenter à la Municipalité un plan de gestion lors du dépôt de la candidature (services offerts, heures d'ouverture, permis, etc.) et joindre un curriculum vitae
- Obtenir le permis d'opération auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Obtenir le permis de vente d'alcool de la Régie des alcools, des courses et des jeux

Les personnes intéressées par cette recherche de candidatures doivent faire parvenir un plan de gestion (présentation des services offerts, heures d'ouverture, permis, etc.) à l'édifice municipal à l'attention de Mme Nancy Girard, directrice générale, avant 11h le 30 juin 2023.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter Mme Nancy Girard au 418-676-2282 au poste 3400.

Municipalité de Ferland-et-Boilleau
461, route 381
Ferland-et-Boilleau (Québec) G0V 1H0
dg@munfb.ca

ENREGISTREMENT DE CHIEN

Chaque animal présente des besoins qui lui sont propres. Voici un petit rappel sur les actions qui devraient être prises par les propriétaires de chiens :

S'assurer qu'il porte son médaillon d'identification en tout temps;

Les médaillons sont obligatoires et doivent être récupérés au bureau municipal. Frais de 20\$ par médaillons

Vous recevrez une facture pour les renouvellements.

Ne pas laisser sortir librement son chien : s'il va dehors, aménager les installations nécessaires pour qu'il demeure chez lui ou tenez-le attaché dans votre cour;

Veiller à ce que son animal de compagnie ne trouble pas la paix d'autrui;
Pour les animaux qui sortent du domicile, toujours tenir son chien en laisse



RISIF



COMMUNIQUÉ

APPEL À LA PRUDENCE

La Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord demande la collaboration de la population du Bas-Saguenay

Règles entourant les feux à ciel ouvert

La Régie rappelle à aux citoyens qu'il est interdit d'allumer, d'avoir la garde ou de surveiller un feu à ciel ouvert à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de brûlage. Toutefois, en cas d'indice de danger élevé, très élevé ou extrême de la SOPFEU, tous les feux à ciel ouvert sont interdits sur le territoire du bas Saguenay.

En vertu des Règlements concernant la prévention des incendies de chacune des municipalités, une procédure est établie lors d'une demande de permis de brûlage pour les feux à ciel ouvert autorisés tels que :

- Feux de branchage
- Feux de joie
- Feux de joie de grande ampleur
- Feux de camp sur un terrain de camping

Recommandations de la SOPFEU

La SOPFEU rappelle qu'au début du printemps, la verdure n'est pas encore présente, ce qui rend les herbes mortes hautement inflammables. Le dernier hiver a reçu moins d'accumulation qu'à la normale et le sol est plus sec. Le couvert de neige ayant déjà disparu dans plusieurs régions, il suffit donc que de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour assécher les broussailles et faire augmenter le danger d'incendie.

Les après-midis sociaux

Fin!

Avec Fadoq et Le GACSB

Les mardis dès le 13 septembre à 13 h, jeux et carte avec café et collation à l'édifice municipal de Ferland-et-Boilleau!

Bingo une semaine sur deux!

Dernier des après-midis sociaux le 23 mai 2023

dernier bingo le 30 mai 2023

Soyez-y!

G.A.C.S.B. fadoq

projetsgacsbs@hotmail.com

11 à 17 ans

SOIRÉE ADO PARTY DE FIN D'ANNÉE

pour plus d'info chaque semaine

le 8 juin 2023
17h à 20h

11 mai 2023: soirée pizza
25 mai 2023: soirée libre
8 juin 2023: Party de fin d'année

à l'année prochaine!

Srxu xqh 8h dqqžh
frqvžfxwlyh dh F dp s
qdxuh/ chv shlw
I huer lœlhqv vrqw
ylfwlp hv gh chxu
vxffòv1

Oh_fdp_s_hwfrp_schw_srxu@zwwz5356

LES PETITS FERBOILLI

90 SEMAINES

LE CAMP AURA LIEU LE 5 MAI DE 8H À 15H AU BUREAU DU GACSB

L'INSCRIPTION AURA LIEU LE 5 MAI DE 8H À 15H AU BUREAU DU GACSB

LE CAMP AURA LIEU LE 26 JUIN DE 8H À 15H AU BUREAU DU GACSB

INSCRIPTION 2023

INSCRIPTION 2023

INSCRIPTION 2023

INFORMATIONS
GACFB@HOTMAIL.COM
418-676-2349

G.A.C.S.B.

PÊCHE EN HERBE

2 JUIN 2023
DE 9H À
14H30

AU CAMPING DU PETIT LAC HA! HA!



TU PEUX APPORTER TON MATÉRIEL: CANNE À
PÊCHE, VFI, COFFRE À PÊCHE...
TU DOIS APPORTER UN LUNCH FROID ET TA
BONNE HUMEUR

